



Procès-verbal de la rencontre de travail de la Commission loisirs, sports et vie communautaire tenue à la Salle des comités, de la Maison du Citoyen, secteur Hull, le mercredi 26 mai 2004, à 17 h 45.

PRÉSENCES :

Membres

M. Richard Jennings, président et conseiller
M. André Levac, vice-président et conseiller
Mme. Thérèse Cyr, conseillère, district 10
Mme. Hélène Rollin, citoyenne
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Denis Langevin, citoyen

Ressources Internes

M^{me} Nicole Croteau, responsable loisirs, Centre de services Aylmer;
M. Gilles Desjardins, responsable loisirs, Centre de services Hull;
M^{me} Agathe Lalande, chef de division – Vie communautaire par intérim;
M. Michel Phillion, chef de division, Infrastructures, plateaux et équipements par intérim;
M^{me} Marie-Hélène St-Onge, chef de division - Sports, activités physiques et plein air par intérim.

Comité de pilotage

M. Patrick Campeau, CLSC Gatineau
M. François Grenier, Directeur URLSO
M. Paul Nicole, coordonnateur, Centre de services Hull

Invité

M. André Thibault, Université du Québec, Trois-Rivières

Secrétaire

Lyne Desjardins

ABSENCES :

M. Lévis Brazeau, citoyen
M. Robert Bob MacMillan, citoyen
M. Malcolm Corcoran, citoyen
M. Pierre Perron, citoyen
M. Louis-Paul Guindon, directeur, Module culture et loisirs
M. Luc Bard, directeur, Service loisirs, sports et vie communautaire

DISTRIBUTION :

Aux membres de la Commission loisirs, sports et vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Richard Jennings débute la séance à 17 h 45 et souhaite la bienvenue à tous en plus de remercier M. André Thibault de s'être déplacé. Monsieur Jennings mentionne qu'il a rencontré monsieur Thibault durant l'après-midi afin de préparer la rencontre de ce soir et que l'expertise de ce dernier saura sûrement bien alimenter les discussions avec la Commission et le Comité de pilotage.

2. DISCUSSIONS

Agathe Lalande nous présente le plan de la rencontre. Elle présente les membres du Comité de pilotage et de la Commission. Puis elle cède la parole à M. Thibault.

M. André Thibault se présente. Il enseigne à l'Université du Québec à Trois-Rivières en loisir. Il est également directeur du Laboratoire en loisir et vie communautaire. Il a été mandataire pour la Ville de Trois-Rivières lors de la fusion des 6 municipalités.

Il a travaillé de très près à l'élaboration de certaines politiques loisir, dont celle de Montréal. Il travaille présentement avec la Ville de Québec à l'élaboration de leur Politique en développement social.

Dans son introduction il mentionne également que la famille fait aussi partie de cette politique et qu'elle ne peut en être séparée. Il va falloir tenir compte de la consultation de la Politique familiale dans l'élaboration de la Politique LSVC.

Monsieur Thibault présente sa vision d'une politique LSVC et les étapes à réaliser pour y arriver. Sa présentation est accompagnée d'acétates Power Point qui sont annexées au procès-verbal.

Les acétates résument bien la présentation de monsieur Thibault. Nous compléterons par quelques commentaires de monsieur Thibault et des participants :

- Monsieur Thibault nous rappelle que le loisir est le seul champ municipal qui n'a pas de cadre législatif obligeant les municipalités à offrir des services dans ce domaine. Contrairement aux services d'urbanisme, de police, des travaux publics, etc., l'organisation du loisir est laissée au bon vouloir des élus. D'où l'importance, entre autres, de se donner une politique qui déterminera les grandes orientations en loisir à Gatineau.
- La Ville doit réfléchir et déterminer pourquoi et comment elle veut reconnaître, supporter et offrir des activités de loisirs. La Politique LSVC lui permettra de répondre à ces questions.
- Monsieur Thibault a également abordé l'aspect des bénévoles et leur importance dans une ville. Une telle politique permettrait de clarifier comment on peut supporter la participation bénévole au sein d'une ville. La formation, le soutien professionnel, la répartition des tâches sont autant de facteurs qui contribueront à maintenir la participation bénévole. Toujours selon monsieur Thibault, l'expertise bénévole est fort importante et en aucun cas on ne peut les prendre pour acquis. Selon lui à Gatineau il doit y avoir près de 15 000 bénévoles. Les bénévoles plus faciles à recruter sont les bénévoles reliés à des activités familiales, (arènes, levée de fond dans les écoles, etc.). Le bénévole communautaire serait plus difficile à recruter et c'est pourquoi on a besoin d'une expertise.
- Monsieur Langevin mentionne que l'exercice présenté par Monsieur Thibault est très bien et qu'il sera sûrement appuyé par la Ville.
- Monsieur Pamerleau mentionne l'importance que la Ville soit motivée par une telle politique. Elle doit à son avis investir en infrastructures pour les loisirs. Il croit également qu'il y a beaucoup de chemin à faire et qu'il faut prévoir les fonds nécessaires dans le budget de la ville.
- Madame Rollin dit ne pas se sentir toujours rassurée. Souvent mentionne-t-elle il y a de belles opportunités, beaucoup d'espoirs dans les discours politiques, mais quand vient le temps d'agir plus rien ne se passe.
- Madame Rollin ajoute que les orientations loisirs à la Ville ne sont pas claires et qu'à cet effet il est assez difficile d'allouer des sommes pour tel ou tel projet. Elle croit que la Politique, en clarifiant les orientations, permettra à la Commission de se donner les outils nécessaires pour répartir les subventions aux organismes.
- Monsieur Langevin mentionne que l'on doit déterminer où l'on va avec cette politique et jusqu'où on veut aller. Ça sera au Comité de pilotage de proposer les éléments à inclure à la politique.

- Monsieur Levac revient au sujet des bénévoles. Il mentionne que le bénévolat diminue quotidiennement et qu'il y a un problème à les remplacer. Il mentionne qu'avant c'était une vocation le bénévolat. Les gens se donnaient corps et âme et ne demandaient pas grand chose en retour.
- Monsieur Levac fait part de son intérêt entre le sport élite et le sport communautaire. Il mentionne qu'il ne faudrait pas prioriser seulement le sport d'élite mais s'assurer de la participation de tous. Monsieur Thibault répond que le sport d'élite n'est pas seulement la responsabilité de la ville mais fait quand même partie de la politique.
- Monsieur Thibault explique que la Politique devrait être un engagement de la part de la Ville. Il explique que la démarche proposée se rapproche du processus de discussion amorcé par la Ville de Gatineau. Il croit qu'en janvier 2005, la Politique pourrait être remise à la Commission.
- Monsieur Campeau croit que c'est une démarche essentielle et Agathe Lalande mentionne que la consultation dans le cadre de la Politique familiale nourrira la Politique loisirs, sports et vie Communautaire.
- Monsieur Levac suggère de consulter les citoyens pour ainsi leur donner le temps de réagir avant d'adopter la Politique, mais plusieurs sont réticents puisque la Politique a déjà été reportée et la consultation ne ferait que retarder le processus. Monsieur Thibault suggère un sondage plutôt qu'une consultation afin de connaître l'opinion des citoyens.
- Madame Rollin suggère de vérifier les tendances auprès de partenaires et des organismes pour ainsi apporter certains points à la Politique.

3. PAUSE (19 h 30 à 19 h 45)

4. RETOUR AUX DICUSSIONS

- Monsieur Thibault parle de concept et mentionne que le loisir est un espace collectif, un lieu d'identité, un lieu d'engagement et d'éducation, un lieu d'affirmation de soi, un développement collectif et que les loisirs se passent dans les temps libres des gens. Le loisir municipal est un loisir payé avec les taxes des citoyens et à cet effet il doit aller plus loin qu'une simple offre de services. Le loisir municipal, selon monsieur Thibault, doit s'organiser et s'offrir en passant par la coopération et le partenariat afin de renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens. Ainsi les citoyens se sentent engagés et ont le pouvoir d'agir. Un loisir municipal qui ne tiendrait pas compte de cet aspect d'entraide communautaire n'a selon lui pas sa place dans une Ville. C'est ce qui fait la différence entre le loisir commercial et le loisir municipal.
- Madame Rollin demande s'il y aura une Politique de développement social. Sûrement pas en 2004 mais possiblement à moyen terme.
- M. Pamerleau voit la Politique comme un outil de travail que tous les citoyens pourraient consulter au besoin.
- Madame Cyr est très satisfaite de la présentation de Monsieur Thibault. Elle pense qu'avec les choix et les trucs donnés par Monsieur Thibault, on pourrait arriver à avoir une belle Politique loisirs, sports et vie communautaire.
- Gilles Desjardins demande à la Commission si à leur avis on pourrait lever le statu quo pour les organismes qui attendent depuis quelques années de recevoir du support de la Ville. Les membres de la Commission préfèrent maintenir le statu quo et attendre le dépôt de la politique.

- Madame Croteau demande à Monsieur Thibault si à son avis la Politique doit s'adapter aux différences des secteurs entre autres à Aylmer auprès des citoyens anglophones qui ont une culture différente des francophones. Monsieur Thibault trouve l'exemple fort intéressant et cite le cas de Montréal où la situation francophone/anglophone est assez délicate. À son avis, ce qui fait la force d'une politique c'est d'être capable, à travers les orientations qu'elle se donne, de respecter les différentes communautés que l'on retrouve à l'intérieur d'une ville. D'où l'importance de consulter les anglophones dans la démarche.
- Monsieur Nicole est préoccupé par le peu de place pour la vie communautaire à l'intérieur de la politique. Monsieur Thibault répond que tout tourne autour de l'entraide communautaire lorsque l'on parle de loisir. Cependant, cela sera au Comité de pilotage d'aborder la question et de proposer un cadre de référence pour le développement communautaire à l'intérieur de la Politique.
- On s'interroge à savoir qui devrait faire partie du Comité de pilotage. On retrouve présentement :
 - Le sport scolaire;
 - Le CLSC de Gatineau;
 - L'URLSO;
 - La CDC rond point;
 - La Commission jeunesse;
 - Une personne d'affaires;
 - Une citoyenne;
 - 3 fonctionnaires.

On suggère également (entre autres) :

 - Le scolaire;
 - La planification stratégique;
 - Le loisir culturel;
 - Le service d'urbanisme.

Finalement, on remarque que depuis plusieurs rencontres des membres ne se présentent pas. Il faudrait les relancer et voir également qui pourrait remplacer Ian Michon, représentant jeune.

La prochaine rencontre de la Commission aura lieu le 9 juin prochain.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Levac propose la levée de l'assemblée, appuyée par Madame Thérèse Cyr.

La réunion se termine à 21 h.

Rédaction du procès-verbal
Lyne Desjardins